

LES DÉCHETS ABANDONNÉS

Les déchets abandonnés se retrouvent dans la nature volontairement ou par négligence.

Les conséquences :

→ Une pollution durable

→ Une souffrance animale :

les animaux risquent d'ingérer ces déchets.

→ Des impacts sanitaires :

les déchets abandonnés favorisent la prolifération de bactéries et de microplastiques.

→ Un coût important :

collecter ces déchets représente un coût important pour la collectivité.

Pas de déchets dans la nature !



3 MOIS



6 À 12 MOIS



5 ANS



12 ANS



100 ANS



500 ANS



1000 ANS



4000 ANS



Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau !

Agissons ! Beaucoup des déchets abandonnés rejoignent les cours d'eau, les mers et les océans.

Dépôts sauvages... que dit la loi ?

Tout dépôt sauvage est interdit sous peine d'amende, selon les Articles R610-5, R644-2 et R635-8 du Code pénal.

135 €, c'est le montant de l'amende pour un dépôt sauvage, un mégot, un chewing-gum jetés à même le sol, le fait d'uriner dans la rue, ou de ne pas ramasser les déjections de son chien.

Présenter ses poubelles en dehors des jours et des horaires de collecte prévus est également considéré comme un dépôt sauvage faisant l'objet d'une amende selon l'article R634-2 du Code Pénal.

Organiser une cleanwalk

Les cleanwalks sont des ramassages citoyens permettant d'agir concrètement contre les déchets abandonnés. Pour organiser un cleanwalk :

→ **Repérez le lieu**

→ **Prévenez la mairie** de la ville concernée.

→ **Équipez-vous !**
Pincettes, gants, gilets haute visibilité, sacs poubelles.

Caen la mer propose le prêt de matériel si besoin.

Pour en savoir **02 31 304 304**

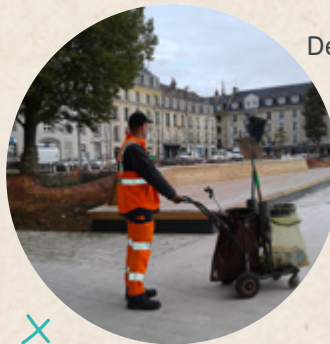
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

Les bons réflexes

SUR L'ESPACE PUBLIC



- Utiliser les corbeilles à disposition.
- Faire le tri des déchets en respectant la couleur des contenants :
Contenant gris : ordures ménagères
Contenant jaune : emballages et papiers
- Déposer ses emballages en verre dans les bornes de collecte (bornes vertes).
- Ramasser les déjections de son chien.
- Jeter ses mégots bien éteints dans la poubelle grise.



Des agents de Caen la mer agissent quotidiennement sur le terrain afin de maintenir un environnement propre et un cadre de vie agréable. Respectons leur travail !

Pour contribuer à garder notre ville propre, les gestes de chacun comptent.

LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !

CITEO
EMBALLAGES
MÉNAGERS ET PAPIERS

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE